



Drive to Home

## Index égalité F/H plus de 250 salariés

### 1 - Calcul des effectifs et des groupes

#### Effectif femme / homme inclus dans les indicateurs égalités H/F

Genre	2023
Féminin	51
Masculin	551
Total	602

#### Effectif femme / homme exclus dans les indicateurs égalités H/F

Genre	2023
Féminin	49
Masculin	640
Total	689

#### Effectif femme / homme groupe constitué valide

Catégorie Socio Professionnelle	Âge	Divers	2023
<b>Employés</b>	<30	1. Homme	2
		2. Femme	0
		3. Validité du groupe	Non
		4. Effectifs valides	0
	>=30 <40	1. Homme	5
		2. Femme	0
		3. Validité du groupe	Non
		4. Effectifs valides	0
	>=40 <50	1. Homme	3
		2. Femme	1
		3. Validité du groupe	Non
		4. Effectifs valides	0

		2. Femme	0
		3. Validité du groupe	Non
		4. Effectifs valides	0
		<b>Total de l'effectif</b>	<b>11</b>
		<b>Total de l'effectif valide</b>	<b>0</b>
<b>Ingénieurs et cadres</b>	<30	1. Homme	4
		2. Femme	0
		3. Validité du groupe	Non
		4. Effectifs valides	0
	>=30 <40	1. Homme	5
		2. Femme	3
		3. Validité du groupe	Oui
		4. Effectifs valides	8
	>=40 <50	1. Homme	2
		2. Femme	6
		3. Validité du groupe	Non
		4. Effectifs valides	0
	>=50	1. Homme	11
		2. Femme	3
		3. Validité du groupe	Oui
		4. Effectifs valides	14
		<b>Total de l'effectif</b>	<b>34</b>
		<b>Total de l'effectif valide</b>	<b>22</b>
<b>Ouvriers</b>	<30	1. Homme	290
		2. Femme	16
		3. Validité du groupe	Oui
		4. Effectifs valides	306
	>=30 <40	1. Homme	124
		2. Femme	11
		3. Validité du groupe	Oui
		4. Effectifs valides	135
	>=40 <50	1. Homme	46
		2. Femme	2

		3. Validité du groupe	Non	
		4. Effectifs valides	0	
	>=50	1. Homme	28	
		2. Femme	4	
		3. Validité du groupe	Oui	
		4. Effectifs valides	32	
	<b>Total de l'effectif</b>		<b>521</b>	
	<b>Total de l'effectif valide</b>		<b>473</b>	
<b>Techniciens et agents de maîtrise</b>	<30	1. Homme	16	
		2. Femme	3	
		3. Validité du groupe	Oui	
		4. Effectifs valides	19	
	>=30 <40	1. Homme	8	
		2. Femme	2	
		3. Validité du groupe	Non	
		4. Effectifs valides	0	
	>=40 <50	1. Homme	6	
		2. Femme	0	
		3. Validité du groupe	Non	
		4. Effectifs valides	0	
	>=50	1. Homme	1	
		2. Femme	0	
		3. Validité du groupe	Non	
		4. Effectifs valides	0	
		<b>Total de l'effectif</b>		<b>36</b>
		<b>Total de l'effectif valide</b>		<b>19</b>
	<b>Total de l'effectif</b>			<b>602</b>
	<b>Total de l'effectif valide</b>			<b>514</b>

## 2 - Indicateurs

### Egalité femme / homme : Ecart de rémunération entre les hommes et les femmes

Catégorie Socio Professionnelle	Âge	Divers	2023
<b>Employés</b>	<30	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	>=30 <40	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	>=40 <50	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	>=50	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	0
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0

<b>Ingénieurs et cadres</b>	<30	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	≥30 <40	1. Validité du groupe	Oui
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	35 072,57
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	36 054,4
		4. Ecart de rémunération moyenne	-2,8
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	≥40 <50	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	≥50	1. Validité du groupe	Oui
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	63 917,05
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	46 853,44
		4. Ecart de rémunération moyenne	26,7
		5. Ecart de rémunération pondéré	21,7
		6. Ecart final	0,59
	<30	1. Validité du groupe	Oui
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	18 794,32

**Ouvriers**

		3. Rémunération moyenne pour les femmes	18 485,25
		4. Ecart de rémunération moyenne	1,64
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	>=30 <40	1. Validité du groupe	Oui
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	19 346,1
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	20 490,89
		4. Ecart de rémunération moyenne	-5,92
		5. Ecart de rémunération pondéré	-0,92
		6. Ecart final	-0,24
	>=40 <50	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	>=50	1. Validité du groupe	Oui
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	19 520,05
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	19 957,2
		4. Ecart de rémunération moyenne	-2,24
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	<30	1. Validité du groupe	Oui
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	22 797,48
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	24 792,92

<b>Techniciens et agents de maîtrise</b>		4. Ecart de rémunération moyenne	-8,75
		5. Ecart de rémunération pondéré	-3,75
		6. Ecart final	-0,14
	>=30 <40	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	>=40 <50	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
	>=50	1. Validité du groupe	Non
		2. Rémunération moyenne pour les hommes	0
		3. Rémunération moyenne pour les femmes	0
		4. Ecart de rémunération moyenne	
		5. Ecart de rémunération pondéré	0
		6. Ecart final	0
<b>6. Total de l'ecart final</b>			<b>0,21</b>
<b>7. Valeur de l'indicateur</b>			<b>0,2</b>
<b>8. Points obtenus</b>			<b>39</b>
<b>9. Nombre de points maximum</b>			<b>40</b>

Un écart est constaté en faveur des hommes.

**Egalité femme / homme : Ecart de taux d'augmentations individuelles pour les entreprises de plus de 250 salariés**

Catégorie Socio Professionnelle	Divers	2023
<b>Employés</b>	1. Homme	10
	2. Femme	1
	3. Effectifs valides	0
	4. Taux d'homme augmenté	0
	5. Taux de femme augmentée	0
	6. Ecart taux d'augmentation	0
	7. Pondération du taux d'augmentation	0
<b>Ingénieurs et cadres</b>	1. Homme	22
	2. Femme	12
	3. Effectifs valides	34
	4. Taux d'homme augmenté	9,09
	5. Taux de femme augmentée	16,67
	6. Ecart taux d'augmentation	-7,58
	7. Pondération du taux d'augmentation	-0,46
<b>Ouvriers</b>	1. Homme	488
	2. Femme	33
	3. Effectifs valides	521
	4. Taux d'homme augmenté	0
	5. Taux de femme augmentée	0
	6. Ecart taux d'augmentation	0
	7. Pondération du taux d'augmentation	0
<b>Techniciens et agents de maîtrise</b>	1. Homme	31
	2. Femme	5
	3. Effectifs valides	0
	4. Taux d'homme augmenté	0
	5. Taux de femme augmentée	0
	6. Ecart taux d'augmentation	0
	7. Pondération du taux d'augmentation	0
<b>1. Total de l'effectif</b>		<b>602</b>



<b>2. Total de l'effectif valide</b>	<b>555</b>
<b>2.2. Total pondération</b>	<b>-0,46</b>
<b>3. Valeur de l'indicateur</b>	<b>0,5</b>
<b>4. Points obtenus</b>	<b>20</b>
<b>5. Nombre de points maximum</b>	<b>20</b>

Comme l'écart d'augmentations réduit l'écart de rémunération, tous les points sont accordés.  
Un écart est constaté en faveur des femmes.

### Egalité femme / homme : Ecart de taux de promotions pour les entreprises de plus de 250 salariés

Catégorie Socio Professionnelle	Divers	2023
<b>Employés</b>	1. Homme	10
	2. Femme	1
	3. Effectifs valides	0
	4. Taux d'homme augmenté	0
	5. Taux de femme augmentée	0
	6. Ecart taux d'augmentation	0
	7. Pondération du taux d'augmentation	0
<b>Ingénieurs et cadres</b>	1. Homme	22
	2. Femme	12
	3. Effectifs valides	34
	4. Taux d'homme augmenté	0
	5. Taux de femme augmentée	0
	6. Ecart taux d'augmentation	0
	7. Pondération du taux d'augmentation	0
<b>Ouvriers</b>	1. Homme	488
	2. Femme	33
	3. Effectifs valides	521
	4. Taux d'homme augmenté	0
	5. Taux de femme augmentée	0
	6. Ecart taux d'augmentation	0
	7. Pondération du taux d'augmentation	0

<b>Techniciens et agents de maîtrise</b>	1. Homme	31
	2. Femme	5
	3. Effectifs valides	0
	4. Taux d'homme augmenté	0
	5. Taux de femme augmentée	0
	6. Ecart taux d'augmentation	0
	7. Pondération du taux d'augmentation	0
<b>1. Total de l'effectif</b>		<b>602</b>
<b>2. Total de l'effectif valide</b>		<b>555</b>
<b>2.2. Total pondération</b>		<b>0</b>
<b>3. Valeur de l'indicateur</b>		<b>0</b>
<b>4. Points obtenus</b>		<b>15</b>
<b>5. Nombre de points maximum</b>		<b>15</b>

### **Egalité femme / homme, pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité**

*L'indicateur n'est pas calculable car vous avez répondu non à au moins une des deux premières questions.*

### **Egalité femme / homme : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations**

<b>Divers</b>	<b>2023</b>
1. Homme	6
2. Femme	4
3. Valeur de l'indicateur	4
4. Points obtenus	10
5. Nombre de points maximum	10

### 3 – Synthèse

#### Egalité femme / homme : synthèse (entreprise de plus de 250 salariés)

Indicateurs	Divers	2023
Egalité femme / homme : Ecart de rémunération entre les hommes et les femmes	1. Calculable	Oui
	2. Valeur de l'indicateur	0,2
	3. Points obtenus	39
	4. Nombre de points maximum	40
Egalité femme / homme : Ecart de taux d'augmentations individuelles pour les entreprises de plus de 250 salariés	1. Calculable	Oui
	2. Valeur de l'indicateur	0,5
	3. Points obtenus	20
	4. Nombre de points maximum	20
Egalité femme / homme : Ecart de taux de promotions pour les entreprises de plus de 250 salariés	1. Calculable	Oui
	2. Valeur de l'indicateur	0
	3. Points obtenus	15
	4. Nombre de points maximum	15
Egalité femme / homme : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1. Calculable	Oui
	2. Valeur de l'indicateur	4
	3. Points obtenus	10
	4. Nombre de points maximum	10
Egalité femme / homme, pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	1. Calculable	Non
	2. Valeur de l'indicateur	0
	3. Points obtenus	0
	4. Nombre de points maximum	0
<b>1. Points obtenus</b>		<b>84</b>
<b>2. Nombre de points maximum</b>		<b>85</b>
<b>3. Note finale</b>		<b>98,82</b>